

diterranéenne et des chemins autrichiens. Le crédit mobilier a donné lieu à des affaires suivies, mais sa fermeté n'est pas en rapport avec la tenue des autres valeurs.

Le marché industriel est assez animé. On a recherché avec beaucoup d'empressement les actions de la caisse générale des chemins de fer jusqu'à 535 fr. On parle d'un dividende très-avantageux pour ces actions. Le nouvel emprunt espagnol est l'objet d'actives négociations. Les ports de la Joliette sont demandés à 170 fr.

L'Union financière St.-Paul est bien tenue à 515. La caisse d'escompte Prost attire de nombreuses demandes au comptant et se négocie de 512 50 à 515. Cette valeur est recherchée comme un excellent placement, par les capitalistes de province, qui connaissent et apprécient la nature des opérations de cette Compagnie. — La caisse centrale de l'industrie est ferme à 160 fr.

On négocie en dehors du parquet, depuis la clôture de leur émission, les actions de la Compagnie marbrière du Maine et celles de la Nouvelle Tannerie française avec prime. Les grandes remises donnent lieu à des affaires suivies. — La Compagnie de Navigation à vapeur, de Roulogne et de Messageries est au nombre des sociétés les plus recherchées des capitalistes.

On annonce une souscription aux actions de la Compagnie des chemins de fer sur les voies ordinaires dans les Etats Sardes. Cette affaire, dont une partie du capital est réservée à la France, paraît présenter des avantages sérieux.

J. PARADIS.

Nouvelles & Faits divers.

— Voici des détails intéressants que renferme une lettre adressée par M. Crampton, ingénieur, aux directeurs de la compagnie du télégraphe sous-marin entre la France et l'Angleterre, au sujet des réparations faites au câble sous-marin de Douvres ? Calais et Ostende :

Chargé par la compagnie de réparer les câbles sous-marins de Calais et d'Ostende qui, le 5 du mois dernier, avaient été brisés par une ancre pendant l'ouragan qui régnait alors dans la Manche, j'ai pris immédiatement les mesures les plus promptes à cet effet, et je suis heureux de pouvoir vous annoncer que le 19, un bout a été ajouté au câble de Calais à environ 1 mille de la côte et mis en communication avec la ligne terrestre, et le 21 janvier un bout de nouveau câble d'une longueur d'environ un quart de mille a été ajouté au câble d'Ostende, aussi à environ un mille du rivage.

Je crois vous être agréable en vous signalant que l'examen minutieux des deux câbles m'a démontré qu'aucune détérioration apparente de la gutta-percha ne s'est manifestée, chose d'autant plus intéressante que, depuis cinq ans passés, le câble est plongé dans la mer. De même, le fil extérieur est dans le plus parfait état de conservation, au point que les deux câbles sont absolument aussi bons que s'ils étaient complètement neufs.

Il y a eu à Londres, London-Tavern, sous la présidence de sir James Carnichael, un meeting des actionnaires de la Compagnie du télégraphe sous-marin. Le rapport a constaté que la détérioration inappréhensible des fils métalliques souterrains qui relient les câbles sous-marins avec Londres, avait arrêté l'accroissement sur lequel on avait compté pour le revenu de la Compagnie. La Compagnie du télégraphe anglais a voté sur-le-champ une somme considérable pour que toute la ligne soit isolée de nouveau et renouvelée. La partie principale de ce travail est terminée en ce moment, et les fils métalliques qui unissent Londres avec Paris et Bruxelles fonctionnent parfaitement. C'est à peine si l'on peut regarder comme un malheur l'accident survenu aux câbles sous-marins, car il a fait voir combien ces câbles étaient forts.

Il a été dernièrement effectué entre les compagnies du télégraphe anglais un arrangement en vertu duquel tous les messages continentiels de la compagnie électrique, outre ceux de la compagnie du télégraphe anglais, passeront par les câbles marins, vers Calais ou Ostende.

Le sieur V..., âgé de 46 ans, qu'on voyait toujours pauvrement vêtu, occupait dans la rue Ménilmontant, un très-modeste logement. Il s'absentait rarement, était peu communicatif; ses voisins ignoraient la nature et l'importance de ses ressources. On supposait que V... jouissait de quelques rentes ou plutôt d'une modique pension. Il témoignait souvent une certaine crainte sur son avenir et se plaignait constamment de son sort; il prévoyait bien, disait-il, que, sur ses vieux jours, il serait réduit à implorer l'assistance publique. Le soir, vers six heures, il avait l'habitude de se tenir auprès d'une guérite de marchands de journaux, et il s'informait auprès des acheteurs du cours de telles ou telles actions à la Bourse du jour, et il se retirait plus ou moins satisfait de la réponse.

Avant-hier, V... apprit que certaines actions avaient baissé de 50 centimes, et il s'en montra affecté. Hier, on a constaté qu'il s'était suicidé par la vapeur du charbon. La perquisition opérée par le commissaire de police, à la suite de la constatation du suicide, a amené la découverte d'une somme de 40,000 fr. en or, argent, billets de banque et actions, cachés dans les meubles et le lit. L'enquête faite par le commissaire a révélé les faits qui précèdent, mais elle n'a pas, quant à présent, abouti à la découverte de la famille du défunt.

Une bande de voleurs et de voleuses vient d'être arrêtée et livrée à la police. Chassés de Paris par l'incessante surveillance de la police municipale, les malfaiteurs cherchent à se réfugier dans la banlieue, mais, là encore, ils échappent difficilement à l'œil de la police, surtout depuis l'organisation des commissariats cantonnaux, auxquels ont été adjoints des brigades de sergents de ville et des inspecteurs.

Un de ces derniers remarqua un soir plusieurs individus à allures suspectes rôdant à Belleville et à Ménilmontant. Il les suivit, les vit se diriger dans un champ inculte et pénétrer dans une vieille mesure qui s'élevait au milieu de ce champ.

L'agent se retira de peur d'éveiller les soupçons des habitants de la mesure; et prévoyant qu'il se passait là quelque chose de mystérieux, il alla prévenir le commissaire de police.

Alors le magistrat ouvrit une enquête, et bientôt convaincu qu'il était sur la trace d'une réunion de malfaiteurs, fit établir une surveillance aux abords du champ, et l'avant-dernière nuit, à minuit, les agents venaient l'informer qu'ils avaient constaté que vingt individus, hommes et femmes, étaient réunis dans la mesure.

Le moment était propice pour agir. La vieille maison fut cernée. A travers les volets mal joints des fenêtres, le commissaire regarda à l'intérieur, où tout était illuminé par des bougies.

Avant d'écouter pendant quelques instants, il entendit ces mots :

— A la santé des rapioleurs (voleurs à l'étalage), qui ne se sont pas laissé pincer par la rousse (police).

A ce moment, des coups violents furent frappés à la porte du lieu, dont des hôtes durent être terrifiés en entendant ces mots :

— Au nom de la loi, ouvrez au commissaire de police.

Toutes les issues étaient gardées par des agents.

Comme on tardait à ouvrir, un de ceux-ci donna un si vigoureux coup d'épaulé à la porte qu'elle céda.

Le commissaire et ses agents pénétrèrent dans une vaste salle de rez-de-chaussée.

Quantité d'objets de toute nature : portemonnaie, vêtements confectionnés, bibeLOTerie, pains de sucre, lingerie, mercerie, viandes, gibier, etc., ont été saisis.

Plusieurs tables étaient dressées, couvertes de comestibles de toutes sortes; le vin ne manquait pas.

Les convives se composaient de douze hommes et de huit femmes.

On venait de les surprendre au milieu d'une orgie.

L'information, qui s'en est suivie, a établi que ces individus formaient une association de voleurs dits à l'étalage. C'était dans la mesure qu'ils apportaient séparément le produit de leurs méfaits, dont ils faisaient le partage tous les huit jours, à la suite d'un souper.

Huit jours ne sont pas encore écoulés, dit le Salut public de Lyon, depuis qu'un repas modeste, mais repas de fête cependant, réunissait à la même table quatre père de famille, accompagnés, bien entendu, de leurs épouses et de leurs enfants. Pourtant, s'il faut le dire, chacun des conviés avait été intrigué tout d'abord par l'allure solennelle donnée à l'invitation qui leur avait été faite.

L'amphytrion, en effet, avait, dans cette circonstance, un air qui disait beaucoup, mais qui semblait promettre davantage. C'était un excellent camarade, quoiqu'il ne reçut pas d'ordinaire, et pour cause. Quelle circonstance avait donc fait déroger le sieur D... à ses habitudes ? Nous l'expliquerons en deux mots.

D..., qui est un ouvrier serrurier habitant le quartier Pierre-Seize, ne se souvenait plus, il y a quinze jours, que cinq ans auparavant, il avait retiré de la Saône un enfant d'une huitaine d'années qui, échappé à la maison paternelle, se livrait à des exercices nautiques, dans lesquels il était très-peu expert. L'ouvrier avait ramené l'enfant à sa mère, M... T..., avant qu'elle se fût doutée du danger qu'il avait couru. Le menuisier fut largement récompensé; mais, après toute réflexion, la mère pensa qu'elle pouvait faire mieux encore pour celui qui lui avait conservé son fils. M... T... est morte dans les premiers jours de février, et a laissé 10,000 fr. au sauveur de son enfant.

C'était une fortune que l'ouvrier ne pouvait pas garder entière, tellement il était peu habitué à pareille richesse. Il eut bientôt trouvé dans sa tête les noms de quatre de ses amis qu'il savait être aussi pauvres que lui. Quand le repas fut terminé, il annonça aux convives d'un air assez gauche qu'il avait organisé une loterie pour compléter la fête. Les quatre maris seuls devaient tirer un numéro. Ils mirent la main dans le sac avec l'espérance chacun d'en tirer le meilleur lot; mais c'était peine perdue, tous les lots étaient égaux et de 500 fr. Le pauvre ouvrier venait de répondre par une bonne action à un acte de reconnaissance.

Il est peu de localités, dit le Journal du Havre, où ne se trouve quelque endroit de sinistre réputation: c'est un ravin ou un précipice, ou un étang, ou un bois, ou un pont isolé, ou un gouffre. Ainsi, à Lyon, il existe, sous la première arche de l'ancien pont de pierre, une espèce de tourbillon d'eau, lugubrement désigné sous le nom de Mort-qui-trompe, et où chaque année périssent un grand nombre de baigneurs.

Lorsque la lassitude de la vie ou un chagrin inspirent à quelqu'un une funeste résolution, c'est toujours à la Mort-qui-trompe que l'on retourne le cadavre. A Hombourg-les-Bains, on montre aussi, près du Kursaal, un frais et riant bosquet où il ne se passe guère de saison que que quelque joueur malheureux ne vienne se pendre ou se brûler la cervelle.

Le Havre possède dans ses environs, non pas un, mais deux de ces endroits dont le seul aspect donne le frisson, en évoquant dans la mémoire une longue série de sinistres légendes et de déplorables événements. Ce sont les falaises de Ste-Adresse, avec leur hauteur vertigineuse, d'où le pied a glissé à tant de malheureuses victimes, et le bois des Hallates, dont les embrages touffus ont caché tant de suicides à la mode anglaise, et dont les branches ont si souvent fléchi sous le poids de cadavres humains.

Hier encore, près du chemin qui conduit à Rouelle, à travers le bois, on a trouvé pendu à un arbre le cadavre d'un inconnu qui ne portait sur lui aucun signe de nature à faire constater son identité. C'est dans le milieu de la journée que cette lugubre découverte a été faite; le corps était encore chaud, et la mort paraissait récente.

Les deux bras de ce malheureux reposaient sur deux petites branches du même arbre où il s'était pendu avec une cravate de laine. Sur lui, on a trouvé une tabatière et un mouchoir; il paraissait âgé de quarante-cinq à cinquante ans, et est assez proprement vêtu.

Il a été aussi question d'une rencontre qui devait avoir lieu, dans le même bois des Hallates, entre deux officiers de marine. Bien des versions circulent à ce sujet; mais elles nous paraissent tellement apocryphes que nous ne saurions les produire.

Une dame qui habite Lyon, M... B... et qui jouit d'une fortune considérable, avait remarqué parmi de nombreux mendians qui circulent sur la place Bellecour, une ravissante petite fille de cinq à six ans, aux yeux bleus et aux cheveux blonds. La mère de cette petite fille est une veuve qui a six enfants, et qui n'a d'autres ressources que celle qu'elle tire de la charité publique.

M... B... donnait régulièrement à cette enfant une aumône qu'elle accompagnait toujours d'un soupir, car après vingt ans de mariage, M... B... qui a toutes les joies que peut donner la richesse, ne connaît pas celle de la maternité.

Un jour, l'idée lui vint qu'elle pourrait peut-être acheter cette petite fille à sa mère; elle s'adressa à la mendiant et lui fit entrevoir toutes les conséquences heureuses qu'aurait pour son enfant une adoption en bonne forme; mais M... B... mit à cette adoption une condition, c'est qu'une fois l'enfant adoptée elle serait perdue pour sa mère qui renoncerait à la voir.

Après bien des larmes, la mendiant accepta; elle demanda quelques jours d'épreuve. La petite fille fut emmenée par M... B... et préluda avec l'insouciance de son âge, à l'avenir que lui faisait sa position nouvelle. Ses haillons disparurent pour faire place à de coquettes robes de soie et son pain sec fut remplacé par de savoureux et délicieux repas.

Il y a quelques jours, M... B... avait réuni quelques personnes, et tous les invités admirèrent et louaient la grâce de la petite fille charmante sous ses nouveaux habits, lorsque la porte s'ouvrit brusquement et la mendiant entra. Les yeux pleins de larmes, elle se précipita vers son enfant qu'elle prit dans ses bras au grand scandale de la société, et s'avançant vers M... B... elle lui dit avec des sanglots que le sacrifice qu'elle avait voulu s'imposer était au-dessus de ses forces.

M... B... n'a pas voulu renoncer à son projet; elle l'a modifié seulement. La mère pourra venir embrasser son enfant que M... B... a régulièrement adoptée, et qui sera l'une des plus riches héritières de notre ville. Dieu veuille que la vanité n'étouffe pas dans le cœur de cette enfant le souvenir de sa mère la mendiant!

On écrit de Madrid, 24 février, au journal le Droit :

« Une des provinces qui fournissent le plus gros contingent de crimes contre les propriétés et les personnes est, sans contredit, celle de Jaen, dans l'Andalousie. »

Le curé du village de Villars se disposait à se mettre au lit, après avoir congédié son vieux domestique aveugle, mais dévoué, qui, depuis longtemps, lui sert de sacristain, lorsqu'il se vit entouré de quatre brigands et de quatre bouches à feu qui étaient près de son visage. Le vénérable curé, terrifié, n'articula pas un mot, se laissa attacher les mains derrière le dos, et conduire hors de sa maison. Quand il fut arrivé à deux cents pas du village, les voleurs lui demandèrent 10,000 fr. pour sa rançon.

Le vieux Firmin, aveugle, qui avait été mis sur une bourrique, arriva à l'endroit où était son pauvre maître, incapable de dire un mot, et fit connaître aux voleurs que le curé était loin de posséder une somme aussi forte, et leur proposa de les conduire au presbytère, où ils pourraient prendre absolument tout ce qui leur paraîtrait digne d'être emporté. Les voleurs accédèrent à cette demande, et on revint au presbytère, la bourrique en avant. Le malin aveugle, au détour d'une ruelle, sauta de la bourrique, au risque d'être fusillé sur le champ, et franchit une palissade qui, avec l'obscurité de la nuit,

le débilita parfaitement aux recherches des voleurs.

Inquiets de cette disparition, les voleurs entrèrent en toute hâte au presbytère avec le curé. Après avoir bandé les yeux de ce pauvre vieillard et l'avoir fortement lié à un fauteuil, ils se mirent à fouiller les armoires, quand un bruit de cloche se fit entendre si fort et avec une telle multiplicité de coups de battants que, ne doutant plus de la ruse de l'aveugle, et craignant d'être arrêtés, les voleurs abandonnèrent le presbytère sans songer à leur butin et au curé.

Plusieurs paysans, attirés par le bruit des cloches, et avertis par les cris que l'aveugle poussait du haut du clocher, allèrent au presbytère et délivrèrent le curé; mais, comme toujours, les voleurs courent encore.

Les mots du dernier logographe sont :

vol, tort,

PARALOGRIPIE SUR CHEF MU

Avec six pieds, chef B, je suis une ouverture
Par où tu introduis toute ta nourriture.
Avec C, cher lecteur, je sers à ton repos;
Avec D je pourrais, te tombant sur le dos,
Te guérir pour toujours de quelque maladie,
Comme la frénésie, la folie, la manie.
Si ton œil est atteint de mon tout, avec L
Tu peux, en me fixant, voir la tour de Babel.
M pour chef fait de moi un insecte incommode
Et que portait jadis une femme à la mode :
Avec R, tu me vois souvent sur le chantier
Devenir un navire ou marchand ou guerrier.
Je suis avec un S en généalogie,
Prêt à te rappeler d'où ta race est sortie :
Avec T on me voit le long d'un clavicin
J'éprouve or et argent; et je donne au dessin
Un caractère. Enfin,
Lecteur, cherche-moi bien,
Car je ne te dirai plus rien.

CREDIT FINANCIER. — **REPORTS.** La Société de crédit financier opère depuis longtemps avec le plus grand succès les placements sur REPORTS; si la clientèle de cette société s'accroît tous les jours, les bénéfices distribués suffisent pour l'expliquer. — Les opérations de la société sont toujours sûres et ne livrent rien à l'imprévu ni aux chances du jeu.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

ANNONCES

VENTE

PAR AUTORITE DE JUSTICE.

VILLE DE ROUBAIX

RUE DE L'ORIENT

Près la rue du Collège.

Le Samedi 7 Mars 1857, à dix heures du matin, il sera procédé par le ministre de M. Lortiant, commissaire-priseur, à la vente, au plus offrant et dernier enchérisseur, des objets mobiliers dont la désignation suit :

Une cuisinière à fours, en bon état; tables rondes avec allonges, plaquées en acajou et en noyer; canapé, fauteuils, chaises, garde-robe en chêne, commodes idem, armoires, prussiennes, déjeuner en porcelaine, verres en cristal, batterie de cuisine, globes, chandeliers argentés et en cuivre, et beaucoup d'autres objets dont le détail serait trop long.

La vente se fera au comptant et en francs.

L'huissier Tiberghien, à la résidence de Roubaix, est chargé des poursuites pour parvenir à la vente. (421)

Tir au Pistolet et à la Carabine de salon

DIVOIRE-LECLERCQ

Armurier, Grande-Place, 62, à Lille, prévient les amateurs qu'il vient d'établir chez lui un **TIR DE SALON à la CARABINE** et au **PISTOLET FLOBERT**. — Il se fera toujours un plaisir d'en démontrer les principes aux personnes qui le désireront. (420)

A louer, rue du Bois, UNE VASTE MAISON

AVEC DE GRANDS BATIMENTS

Propre au peignage ou tissage mécanique ou à tout autre genre d'industrie,

AVEC FORCE MOTRICE de 24 chevaux.

S'adresser pour la location rue du Grand-Chemin, 34. (380)